

## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Jusqu'à présent, les collectes prévues un jour férié étaient systématiquement reportées au lendemain. Un décalage qui entraînait de fait le report de 24 heures de toutes les autres collectes de la semaine, y compris celle du vendredi qui passait exceptionnellement au samedi. Ce report avait pour conséquence un surcoût important lié à la mobilisation des agents le week-end, sans parler de la complication créée pour le service déchets ménagers comme pour l'utilisateur. Afin notamment de réduire ce coût, Roannais Agglomération a décidé de mettre un terme à ce décalage systématique en 2021 et 2022. Dorénavant, en dehors du jour férié non collecté, les jours de ramassage restent ceux d'une semaine normale. Par conséquent, en cas de jour férié, l'usager sera collecté la semaine suivante, le même jour, ou lors de la prochaine collecte de la semaine, selon qu'il se trouve dans un secteur collecté une ou deux fois par semaine.



## LES SERVICES ADMINISTRATIFS

L'équipe se compose de :

- Jocelyne Jaccottet : Directrice Générale des Services
- Sylvie Jacquet : urbanisme, foncier, comptabilité, élections, archi-vage
- Delphine Castells : personnel RH, paies, marchés publics, finances, référente DTNSI, affaires scolaires
- Béatrice Rollet : accueil public, état civil, communication, arrêtés de voirie
- Cindy Torron - Poy : affaires scolaires, secrétariat, comptabilité

## UNE NOUVELLE AGENT ADMINISTRATIF À LA MAIRIE.

-En tout début d'année, la commune a recruté Cindy Torron-Poy, mariée et maman de deux enfants. Elle réside à Villerest et est originaire de la plaine du Forez. En début de carrière, elle a été conseillère financière à la Banque Postale puis cadre courrier (management d'une équipe de facteurs) à la poste de Vichy. Elle a intégré la fonction publique territoriale en 2016. Elle exerce actuellement, à mi-temps, la fonction de gestionnaire à l'agence postale communale de Saint-Just-la-Pendue. Depuis le 4 janvier, elle travaille à la mairie le lundi toute la journée, le mardi après-midi et le jeudi après-midi. Elle a en charge le pôle affaires scolaires (portail familles, comptabilité) et elle vient en soutien au secrétariat général. Elle déclare : « Je ne regrette pas d'avoir postulé pour intégrer l'équipe des services administratifs de la commune car je suis très heureuse ici : j'ai été bien intégrée et j'ai trouvé rapidement ma place. De plus, en tant que mère de famille, la gestion des affaires scolaires entre tout à fait dans le champ de mes compétences mais aussi de ce que j'aime vraiment faire. »



## TOUTES LES PLAQUES DE RUES ONT ÉTÉ CHANGÉES.

La commune comprend près de 150 rues, impasses, chemins... Un nombre important de plaques signalétiques étaient en mauvais état, parfois même illisibles.

De plus, le logo figurant dans l'angle supérieur gauche n'était pas le logo actuel. Aussi, le conseil municipal a décidé, au cours de l'année précédente, de renouveler complètement cette signalétique. En début d'année, les agents des services techniques municipaux ont procédé à la dépose des anciennes plaques et à la pose des 213 nouvelles plaques. Etant donné ce nombre important, l'opération a nécessité plusieurs journées de travail.

Le coût de cette dernière est de 15 548€.

## LE POINT SUR LES TRAVAUX ET PROJETS.

Le point sur les travaux et projets.

- **Maison de Santé Pluri-professionnelle** : le gros œuvre en maçonnerie est terminé ainsi que les travaux d'étanchéité. Elle est depuis peu hors d'eau et hors d'air. Fin des travaux programmée pour début 2022.

- **L'Esplanade** : les travaux vont commencer durant ce mois de mai pour une fin prévue juste avant le printemps 2022.

- **Quatrième tranche rue Jules Ferry** : les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont achevés ; ceux de la rénovation de la chaussée et de la création d'un trottoir (du côté opposé au cabinet médical) débiteront le lundi 7 juin pour une durée de quatre semaines.

- **Refonte totale du site internet** : après avoir examiné plusieurs propositions, la commission communication a choisi le « designer web ». Elle vient d'entamer le lourd travail de création de l'arborescence et de la charte éditoriale du site afin qu'il soit opérationnel, au plus tard, avant la rentrée scolaire.



## ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les élections pour le renouvellement général des Conseillers départementaux et des Conseillers régionaux se dérouleront simultanément les 20 juin et 27 juin prochains (sauf si la situation sanitaire devait contraindre le gouvernement à les annuler).

En raison de la concomitance de ces deux élections et des mesures sanitaires, notamment de distanciation, qu'il sera obligatoire de prendre en compte, la municipalité a décidé de déplacer :

- le bureau de vote n°2 (Sud) dans la salle d'éveil de l'école maternelle. L'accès de ce bureau de vote se fera depuis l'entrée principale de cette école et de son parking.

- le bureau de vote n°1 (Nord) sera, quant à lui, maintenu dans la salle habituelle de l'école élémentaire.

Aussi, nous vous invitons à consulter votre carte d'électeur afin de prendre connaissance du numéro de votre bureau de vote.

Nous vous rappelons que COMMELLE-VERNAY étant une commune de plus de 1000 habitants, il est obligatoire de venir voter avec une pièce d'identité : carte nationale d'identité (valable ou périmée depuis moins de 5 ans), passeport valide, carte vitale avec photo, permis de conduire, carte d'invalidité....

La carte d'électeur est également vivement conseillée pour une meilleure recherche sur la liste d'émargement mais n'est pas obligatoire.



## LA CHAUSSÉE DU PONT DE VERNAY A FAIT PEAU NEUVE.

Le pont de Vernay se trouve pour une moitié sur le territoire de la commune de Villerest et pour la seconde moitié sur celui de Commelle-Vernay.

Ce pont a été inauguré en septembre 1906. Avant cette date, deux possibilités s'offraient aux habitants de la région pour traverser la Loire : emprunter le bac de Vernay (15.000 passages par an environ) ou faire le tour par le pont de Roanne.

Début avril, l'entreprise de travaux publics Eiffage a procédé à la rénovation de la chaussée par la pose d'une couche d'enrobé. Cette opération n'aura pris qu'une journée. Tout naturellement, son coût est pris en charge, à parts égales, par les deux communes.



## UN DISTRIBUTEUR DE PIZZAS A ÉTÉ INSTALLÉ DANS LE CENTRE COMMERCIAL.

Début avril, un distributeur de pizzas a été installé dans le centre commercial, entre le parking et la rue Jules Ferry, à la place du distributeur de billets qui a été déconstruit quelques jours plus tôt.

Julien Desgranges, gérant de la pizzeria Castro dei Volsci, à l'origine de ce projet explique : « J'ai décidé de faire installer ce distributeur pour plusieurs raisons : élargir mon activité afin de garder tous mes emplois à temps plein ; offrir un service supplémentaire 24h / 24 et 7j / 7 à la population ; éviter les longues files d'attente notamment le vendredi soir et le samedi soir. Les pizzas sont préparées le matin dans notre laboratoire et placées froides dans la machine qui peut en contenir 96. Les clients ont le choix entre six variétés différentes. Ils peuvent choisir de les emporter chaudes en les faisant réchauffer, en trois minutes, grâce à deux fours contenus dans la machine. De temps en temps, un jeu permet de gagner une pizza. De plus, une application (dont l'utilisation est vivement conseillée vu la forte demande) permet de passer les commandes depuis un smartphone ou un i-phone ».

## L'AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX DU PARC DE LA MAIRIE SE POURSUIT.

Début février, cinq balançoires sont venues compléter l'aire de jeux du parc de la mairie. Depuis leur installation, ces dernières connaissent un vif succès.

Aussi, pour assurer le confort des familles, quatre bancs et une poubelle ont été installés, tout autour de l'espace balançoires, par les agents des services techniques municipaux : David Lafond (responsable), Eric Mivière, Grégory Magnin, Yann Durier, Louis Besson, Etienne Muron (arrivé le 1er avril). Cette aire de jeux très fréquentée est désormais équipée de neuf bancs et cinq poubelles pour le confort des usagers et la propreté des lieux.



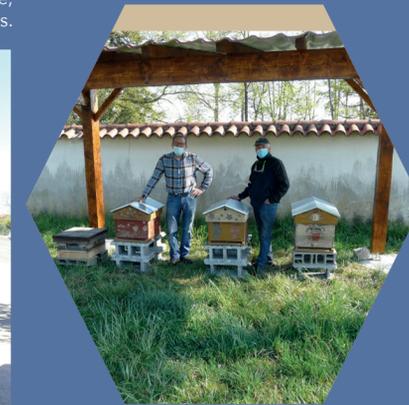
## RUCHER MUNICIPAL : UN BEL ABRRI ET DEUX NOUVELLES RUCHES.

Dans le cadre du projet « Mon village espace de biodiversité » auquel participent le groupe scolaire et la commune, deux ruches ont été installées, en début d'année 2019, dans le parc de la mairie, loin des lieux fréquentés par le public.

Malheureusement, au bout d'une année, une seule ruche était encore habitée. Aussi, afin que les abeilles ne souffrent plus de la chaleur, en été, par manque d'ombre, les agents des services techniques municipaux ont fabriqué (avec un maximum de matériaux de récupération) un magnifique abri qu'ils ont installé à l'endroit actuel du rucher. La ruche existante a été rejointe, il y a quelques jours, par deux autres qui ont été remises en état et posées sous l'abri par les deux apiculteurs amateurs, bénévoles et dévoués : Paul Brossat et Jean-François Fallet.

La municipalité a commandé deux essaims pour que ces deux nouvelles ruches soient habitées le plus rapidement possible. Pour protéger les abeilles des frelons asiatiques, redoutables prédateurs qui peuvent détruire des ruches entières, les deux apiculteurs ont construit et installé sous l'abri un piège à frelons asiatiques.

Ce piège est spécialement conçu pour ne capturer que les frelons asiatiques et aucune autre espèce. Tout a été fait pour le bien-être des petites productrices de miel totalement indispensables à la survie de toutes les espèces : végétales, animales mais aussi humaine.



## COMITÉ DES FÊTES :

UNE INITIATIVE TRÈS ORIGINALE.

En début d'année, suite au départ de Jean-Philippe Rey, membre de l'association depuis vingt-trois ans et président depuis deux ans, le Comité des Fêtes a désigné un nouveau Bureau qui se compose de : **Mathieu Chabry et Quentin Chaux co-présidents, Nicolas Ballaguy trésorier, Mathieu Cléaud trésorier adjoint, Marjolaine Clerville secrétaire et Vincent Gobet secrétaire adjoint.**

La nouvelle équipe a pris une initiative très originale : une plantation de pommes de terre, le samedi 10 avril, dont la récolte servira pour les prochaines manifestations dont le calendrier est le suivant :  
**le 7 mai** : concours de pétanque en doublettes, en semi-nocturne.  
**le 5 juin** : concours de pétanque en triplettes.  
**le 13 juillet** : vente de hamburger/côte de porc + feu d'artifice.

**en octobre** : vente de jambon à la broche pour la clôture du marché à la ferme.

**le 1er week-end de décembre** : vente de plats à emporter au profit du Villeresthon.  
Ces manifestations ne pourront avoir lieu que si la situation sanitaire le permet.



## LES ENFANTS ONT ENREGISTRÉ UN CD.

Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du Roannais, la médiathèque municipale et celle de Lentigny ont mené ensemble, depuis le début du mois de novembre, un projet culturel expérimental autour de l'écriture de chansons grâce à la participation d'un artiste en résidence : Laurent Montagne auteur, compositeur et interprète.

Depuis la rentrée de septembre, Brigitte Salesse (responsable de la médiathèque) et son équipe de bénévoles ont proposé aux élèves de toutes les classes de l'école des animations musicales très ludiques. L'artiste est intervenu, durant les mois de novembre, décembre et janvier, dans deux classes de l'école (les CM1 d'Isabelle Bousquet et les CM2 de Corine Blanc), à raison de huit séances par classe. L'objectif final de ces animations musicales était, pour chacune des classes, l'écriture, la composition et l'interprétation d'une chanson.

Les élèves de CM1 ont choisi comme thème une lettre écrite par les enfants d'une école de la planète Mars informant qu'ils vont arriver sur la terre et les enfants de la classe de CM2 ont imaginé une maison malade. L'artiste est intervenu également au centre de loisirs La Grange Adventure, le mercredi matin, pendant la même période, pour un groupe d'une dizaine d'enfants qui ont choisi d'écrire une chanson sur : le centre de loisirs de nos rêves. Pour clore ce projet, un spectacle avait été prévu pour début février. Le contexte sanitaire ne l'a pas permis. Aussi, le dimanche 31 janvier, Laurent Montagne et le musicien Pierre-Yves Serre ont installé un mini studio d'enregistrement dans la médiathèque.

Les voix de tous les enfants ont été enregistrées individuellement le lundi 1er février pour les élèves de l'école et le mercredi 3 février pour les enfants du centre de loisirs. Ces enregistrements permettront la création d'un CD sur lequel figureront les trois chansons des enfants de la commune ainsi que les deux chansons des élèves des deux classes de l'école de Lentigny. Les cinq versions instrumentales compléteront le contenu du CD dont la sortie est prévue pour ce printemps. Un exemplaire sera remis à chacun des enfants concernés ainsi qu'aux partenaires du projet.



## LES SITES TOURISTIQUES DE MAGNEUX ET DU BELVÈDÈRE REMIS À NEUF.

Depuis quelques semaines, des agents de Roannais Agglomération (notamment des maîtres-nageurs) ont remis en état le mini-golf du site de Magneux : tonte, nettoyage ... Ils ont également effectué des travaux de débroussaillage le long du chemin de randonnée qui suit, de bout en bout, l'itinéraire du petit train touristique. Les abords et, notamment les petits sentiers qui mènent au cadran solaire du site du belvédère, ont été renouvelés. Des travaux de rajeunissement de la gare du petit train ont également été effectués : toutes les boîtes extérieures ont été poncées, traitées, vernies. Les deux locomotives sont flambant neuves, prêtes pour une nouvelle saison. Ces sites touristiques, bien qu'étant sur le territoire de la commune, appartiennent à Roannais Agglomération qui en a la charge.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

Bulletin municipal d'informations

Directeur de la publication :

Daniel Frechet, maire

Service communication

Béatrice Rollet 04.77.23.25.90

Rédaction & photos :

Noël Moulin, Anik Monroe

Création graphique :

Anik Monroe

Impression : Lucky Imprimerie

St Cyprien



## LES CLASSES EN 1 RELANÇENT LA FÊTE DES CLASSES.

Fin février, les conscrètes et les conscrits des classes en 1 ont tenu une assemblée générale afin de former un Bureau.  
**Nicolas Lenoir et Samuel Verrière en sont les co-présidents, Raphaël Chevron le vice-président, Marie-Hélène Méret la trésorière, Marie-Christine Cléaud la trésorière adjointe, Sandrine Lareure la secrétaire et Frédérique Varenne la secrétaire adjointe.**

A cette occasion, Nicolas Lenoir a précisé : « Durant l'année dernière, les conscrètes et les conscrits des classes en 0 n'ont organisé aucune manifestation à cause de l'épidémie de coronavirus. Il nous faut, si possible, cette année, organiser des manifestations car, dans le cas contraire, après deux années d'interruption, il sera très difficile l'année prochaine de relancer la fête des classes qui est le moment festif le plus apprécié des habitants de la commune ».

Pour ce faire, une vente de boudin a eu lieu le dimanche 14 mars, sur le parking du centre commercial. La date du **11 septembre a été retenue pour une fête des classes** dont l'envergure et le contenu seront étroitement dépendants du contexte sanitaire du moment.

## MARIE-HÉLÈNE MÉRET A OBTENU LE 1ER PRIX DU CONCOURS DÉPARTEMENTAL 2020 DES PRODUITS FERMIERS INNOVANTS.

Marie-Hélène Méret est née en 1981. Elle a passé toute son enfance et son adolescence à Commelle-Vernay. Après plusieurs années d'études après le baccalauréat, elle a obtenu le diplôme d'ingénieur de l'industrie agro-alimentaire.

Ensuite, pendant dix ans, elle a travaillé dans plusieurs entreprises de ce domaine d'activités. Enfin, en 2015, elle a décidé de revenir dans la commune pour créer sa propre exploitation agricole.

Elle confectionne des confitures, des gelées, des tisanes et des sirops divers et variés à partir de fruits et de légumes qu'elle cultive ou qu'elle cueille dans la nature. Elle a participé, à plusieurs reprises, au concours « des produits fermiers innovants » du Conseil Départemental et de la Chambre d'Agriculture. Elle est une habitué des récompenses puisqu'elle a obtenu le 2ème prix, en 2016, pour sa « Patat'à tartiner » à base de pommes de terre et le 8ème prix, en 2017, pour ses pâtes de fruits à la tomate verte.

En fin d'année dernière, elle a remporté le 1er prix avec une barre de 4 pots composée de gelées et de confitures caractéristiques des 4 saisons : gelée de fleurs de pissenlits pour le printemps, confiture de pêches et de framboises pour l'été, confiture de courges pour l'automne et confiture de poires façon vin chaud pour l'hiver.

Son prix lui a été remis, le mercredi 16 décembre, à l'Hôtel du Département. Elle déclare : « Je suis très heureuse car ma composition représente bien tout ce que je sais faire et cette récompense valorise toute ma gamme de produits. De plus, grâce à la somme d'argent que va me remettre le Conseil Départemental, je vais pouvoir développer ma communication et profiter d'un beau voyage ».



## TOMBOLA DES ASSOCIATIONS

A l'initiative du Football Club, vingt associations vont lancer très prochainement une super tombola dotée d'une vingtaine de gros lots dont : **un vélo de ville à assistance électrique, un téléviseur grand écran, un ordinateur portable, une console de jeux vidéo, un climatiseur amovible ...**

Il est prévu un petit lot de consolation par carnet de dix tickets. **La vente des billets débutera mardi et se poursuivra jusqu'au 20 août.**

Le tirage devrait avoir lieu le samedi 4 septembre.

De nombreux artisans et commerçants de la commune ont apporté leur soutien financier. Le conseil municipal approuve pleinement et soutiendra financièrement cette initiative avec le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500€.

En effet, c'est la 1ère fois depuis la fête de l'Arbre du Millénaire, durant l'année 2000, qu'un tel nombre d'associations se rassemblent pour conduire une opération commune dans l'intérêt de chacune d'entre elles mais aussi de la vie associative communale après une année d'inactivité partielle ou totale.



## LES ÉLÈVES DE CM2 ONT PARTICIPÉ À LA PLANTATION D'UNE HAIE.

En 2018, Roannais Agglomération, Charlieu-Belmont Communauté et la Communauté de Communes du Pays d'Arbre lançaient le Contrat Vert et Bleu afin de préserver le patrimoine écologique et paysager local, avec des financements de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de l'Union Européenne au travers du FEDER, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du Conseil Départemental. Ce dispositif est porté par la Fédération des Chasseurs de la Loire qui conduit également des projets pédagogiques auprès des scolaires.

La classe de CM2 de Corine Blanc participe, depuis le début d'année scolaire, au projet sur la trame verte. Durant l'automne, les enfants ont bénéficié d'une première demi-journée animée par Pierrick Thouilleux sur la trame verte, la trame bleue et le rôle essentiel qu'elles jouent pour la protection de la biodiversité. La deuxième animation a eu lieu le mardi 19 janvier, dans le secteur de Chassignol, dans un pré appartenant à Robert Etaix agriculteur. Les enfants ont planté un peu plus de 700 arbustes (de 15 à 20 essences différentes, issues de graines récupérées dans de vieilles haies du département), créant ainsi une haie nouvelle d'une longueur de 360 m. La troisième animation aura lieu au printemps, dans la commune et le thème en sera l'observation d'une haie ancienne et de ses habitants : animaux et végétaux.

Le projet se terminera, en juin, à l'arboretum des Grands Murcins, par une rencontre bilan entre toutes les classes qui ont participé à ce projet sur la trame verte et la biodiversité.



# Le Journal de Commelle Vernay

## naturellement

ÉDITION PRINTEMPS 2021 N°56

## ÉDITO DU MAIRE

**Bien que l'épidémie contraigne fortement nos activités, l'équipe municipale est toujours très présente et active.**

Le budget prévisionnel 2021 que nous vous présentons est ambitieux et conforme à nos engagements :

- La construction de la Maison de Santé Pluri-professionnelle se poursuit à un rythme soutenu et l'arrivée d'un troisième médecin permettra enfin à chacune et à chacun d'entre vous d'avoir un médecin référent sur la commune.
- L'agrandissement de l'Intermarché, celui à venir de la boulangerie, la mise en place d'un distributeur de pizzas montrent le dynamisme de notre zone commerciale et de nos commerçants. Je les remercie pour leur implication totale pendant cette année de crise sanitaire.
- La rénovation de la 4ème et dernière tranche de la rue Jules Ferry sera terminée cet été, permettant de se déplacer au centre de la commune, en toute sécurité, dans un cadre agréable.
- Le local associatif « L'Esplanade » va sortir de terre dans les prochains jours près de la Mairie, complétant ainsi une offre d'activités importante et diversifiée sur cet espace, notamment avec la Médiathèque, la Grange Adventure, le City Stage, l'aire de jeux dont les nouvelles balançoires sont déjà très fréquentées, et, sans oublier nos fidèles boulistes.

Tous les conseillers municipaux assistés par le personnel municipal sont mobilisés chaque jour pour être à vos côtés et pour améliorer le bien vivre à Commelle-Vernay.

J'espère que l'évolution de la situation sanitaire nous permettra très prochainement de pouvoir nous retrouver lors de réunions publiques, d'inaugurations ou de festivités avec nos Associations, ce qui nous manque tant.

**Je sais à quel point cette crise sanitaire est éprouvante pour chacun d'entre nous, mais je reste convaincu que la sortie de la crise se trouve dans le civisme dont nous devons faire preuve au quotidien et dans la vaccination du plus grand nombre.**

Prenez soin de vous et des vôtres.

Daniel FRECHET  
Votre Maire

### NOUVEAUTE : LE PORTAIL ICITOYEN

VOUS ÊTES SUR LE PORTAIL ICITOYEN DE COMMELLE VERNAY

VOUS DÉMARCHEZ ET SERVICES EN LIGNE

|  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| ÉTAT-CIVIL - CITOYENNETÉ                     | VIE PRATIQUE                          |
| ENFANCE - JEUNESSE - ÉDUCATION               | DÉPLACEMENT - CIRCULATION - TRANSPORT |
| URBANISME - HABITAT                          | EMPLOI - STAGE                        |
| ENVIRONNEMENT - PROPRIÉTÉ - DÉCHETS MENAGERS | CULTURE - LOISIRS - SPORT             |
| TOURISME                                     | EAU ET ASSAINISSEMENT                 |
| ENTREPRISES - COMMERCE                       |                                       |

## LA MÉDIATHÈQUE A 40 ANS :

Sur une idée de Madeleine Ordonneau, René Mure (maire de l'époque) et son conseil municipal ont pris la décision de créer une bibliothèque municipale sur la commune.

Brigitte Salesse explique : « Depuis sa création, la médiathèque a proposé aux habitants de nombreuses animations : spectacles, conférences, expositions, salons des auteurs ... Dernièrement, avec le soutien des élus communaux, elle a participé activement au transfert de la compétence lecture publique à Roannais Agglomération et s'investit actuellement dans la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du Roannais. Depuis le début, rien n'aurait été possible sans le soutien de la Médiathèque de la Loire, aujourd'hui appelée Direction Départementale du Livre et du Multimédia : passage du bibliobus, prêt d'ouvrages et d'expositions, formation des bénévoles ..., mais aussi sans l'énorme investissement des nombreux bénévoles anciens et actuels (une quinzaine) que je tiens à remercier très sincèrement et très chaleureusement. » Des animations seront organisées, en partenariat avec la commission municipale communication, animation et action culturelle, au cours du second semestre, si le contexte sanitaire le permet, pour fêter comme il se doit ce 40ème anniversaire.



## LE DOCTEUR RAPHAËL BERNARD VIENT DE S'INSTALLER SUR LA COMMUNE.

Après neuf années d'études à la faculté de médecine de Saint-Etienne, le docteur Raphaël Bernard a effectué cinq années de remplacement : tout d'abord dans le Sud du département puis, depuis deux ans et demi, dans le secteur de Roanne.

Questions au docteur Raphaël Bernard :

**Pourquoi avoir choisi la commune de Commelle-Vernay pour votre installation ?**

« A l'occasion de mes nombreux remplacements, j'ai travaillé, à plusieurs reprises, avec mes collègues médecins du cabinet médical du Coteau. Je m'entends très bien avec eux. Grâce à ces derniers, j'ai eu connaissance du projet de création d'une Maison de Santé Pluri-professionnelle à Commelle-Vernay. Durant l'année dernière, je me suis intéressé et j'ai suivi de très près ce projet auquel j'adhère et c'est donc tout naturellement que j'ai pris la décision de m'installer dans le cabinet médical de la commune. »

**Le docteur Bernard consulte, depuis le 19 avril, le lundi matin, le mercredi toute la journée et le jeudi toute la journée. La prise de rendez-vous peut se faire par téléphone au 04.77.72.50.50 ou sur le site internet maisonmedicalecoteaucommelle.fr.**

Le docteur Bernard ajoute :

« Comme c'est ma première installation, je n'ai pas de patientèle. Jusqu'à la fin de l'année, je vais pouvoir me la constituer (au moins en partie) en attendant l'ouverture de la M.S.P., en début d'année prochaine où je pourrai alors élargir mes horaires de consultation. »



## EXTENSION DE L'INTERMARCHÉ

LES TRAVAUX DE L'EXTENSION DE L'INTERMARCHÉ ONT COMMENCÉ.

Questions à Nouria et Rachid Cherrat gérants de l'Intermarché :

**Pourquoi avoir entrepris cet agrandissement ?**

Nous avons répondu aux demandes de nos clients qui souhaitent plus de choix et plus de place pour circuler aisément entre les rayons. Aussi, nous agrandissons notre établissement de 440 m<sup>2</sup> : 140 m<sup>2</sup> pour la réserve et 300 m<sup>2</sup> supplémentaires pour la surface de vente qui passera donc à 934 m<sup>2</sup> en tout. Nous construisons un sas de 20 m<sup>2</sup> devant la porte d'entrée (qui ne changera pas de place) pour le confort de nos clients et de nos caissières et caissiers.

**Qu'est-ce qui changera pour vos clients ?**

Nous élargissons de façon importante notre gamme de produits locaux, de produits frais, de produits bio et de surgelés. Nous réaménageons complètement le magasin pour le rendre plus agréable, plus esthétique mais aussi pour une meilleure visibilité. Nous changeons aussi toutes nos vitrines réfrigérantes pour être en conformité avec les règles d'hygiène actuelles. Après l'ouverture que nous espérons au cours de l'été, nos clients auront l'impression de rentrer dans un nouveau magasin.

**Le fonctionnement du magasin sera-t-il impacté pendant la durée des travaux ?**

Non pas du tout. Nous fermerons, tout au plus, trois ou quatre jours, juste avant l'ouverture.

## LES DATES-CLÉS :

**Janvier 1981** : Ouverture de la bibliothèque, dans les locaux de l'ancienne école de Commelle, rue de la Fonderie, à raison de 2 heures par semaine avec un fonds de 250 livres. Madeleine Ordonneau en est la responsable, aidée par des bénévoles dévouées : Eliane Dantenwill, Monique Marré et Marie-Jo Poncet.

**Janvier 1983** : 1er passage du bibliobus, environ 600 livres prêtés, passage 6 fois par an.

**Septembre 1989** : La bibliothèque emménage à la Maison Culturelle.

**Mars 1998** : Arrêt de Madeleine Ordonneau en tant que responsable, remplacée par Brigitte Salesse.

**Octobre 1999** : Ouverture d'un rayon compact-disque - 450 CD sont à la disposition des habitants de la commune. Passage du musibus 6 fois par an.

**Septembre 2001** : La municipalité crée un poste d'A.T.P. (agent territorial du patrimoine) de 10 h par semaine, ce qui permet d'assurer un service régulier. Néanmoins, de nombreux bénévoles continuent à participer au fonctionnement de la bibliothèque.

**Année 2004** : Création de codes-barres et première informatisation du fonds avec le logiciel « BGP bibliothèque » par Sylvain Salesse.

**Année 2007** : Acquisition du logiciel BCDI.

**Mai 2008** : Emménagement dans les locaux actuels (La Grange) d'une superficie d'environ 115 m<sup>2</sup> (salle et atelier).

**Janvier 2014** : 6 heures d'ouverture pour accueillir le public et 3 heures pour les écoles (par semaine).

Fonds : 5 573 livres dont 3 422 pour les adultes et 2 151 pour les enfants.

**Mai 2014** : Augmentation du nombre d'heures pour l'A.T.P. de 10 heures à 15 heures.

**Année 2015** : Ouverture d'un rayon DVD.

**2017** : Mise en service du logiciel DECALOG Sigb (en remplacement de BCDI) pour la gestion et création d'un portail numérique grâce à une mutualisation avec Roanne, Mably et Villerest.

**2020** : 10 071 prêts et 504 lecteurs.

**2021** : Fonds : 9 071 documents (7 948 livres, 642 CD et 480 DVD).